

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Annonces en conseil des ministres : toujours plus loin dans la casse des statuts et de l'éducation prioritaire.

Lors du conseil des ministres qui s'est tenu le 24 octobre dernier, Blanquer a donné sa feuille de route pour la rentrée 2019.

Après le rapport de la Cour des comptes et la commande d'un rapport à P. Mathiot qui a pour mission de détruire l'enseignement prioritaire, le ministre déclare qu'il veut passer de la "gestion statutaire" à une "logique de personnalisation" à compter de la prochaine rentrée dans la moitié des académies. Il envisage à ce titre la massification des postes à profil.

Les conséquences sont claires :

- des restrictions importantes au droit à la mobilité des personnels ;
- la mainmise de la hiérarchie sur les affectations et la rémunération.

Le ministre cherche par tous les moyens à vider de sa substance le statut de fonctionnaire d'État des personnels.

Dans un même mouvement, il annonce à demi-mots la fin de l'éducation prioritaire, qu'il compte remplacer par "une nouvelle approche de l'allocation des moyens". Les établissements, classés à la faveur d'évaluations standardisées, devront quémander des financements à l'administration. Ce qu'ils obtiendront le sera au détriment des autres.

Il s'agit de mettre en concurrence les établissements, les équipes et les personnels entre eux.

Entre ces annonces au conseil des ministres et ces annonces sécuritaires sur le recours aux policiers aux abords et au sein des établissements, le ministère montre une nouvelle fois ce qu'il est : à la fois libéral et réactionnaire.

SUD éducation s'oppose à cette conception managériale du service public, et appelle les personnels à manifester massivement dans la rue le 12 novembre leur rejet de ces projets délétères.